



LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE
Conseil de Ligue du 27 juin 2020

CONSULTATION DES MEMBRES DU CONSEIL PAR VOIE DE COURRIEL

Extrait du relevé de décision.

Sur la proposition de la Commission Régionale du football diversifié réunie le 16 juin 2020 et après avoir pris connaissance des informations sur la difficulté du club de Hautmont Futsal à produire l'attestation indispensable relative à l'installation sportive dont il doit montrer la disponibilité pour la saison 2020-2021,

La commission met en exergue les points sensibles suivants :

- Hautmont Futsal évolue en R1 dans une salle classée 4 avec absence d'évolution pour la saison 2020/2021. Le club a souvent dû faire face à des difficultés de salle pour la saison 2019/2020.
- Considérant que le club n'a pu produire au 15 juin 2020 l'attestation de mise à disposition d'installations sportives comme l'a précisé la commission lors de son précédent procès-verbal.
- Considérant qu'une prolongation d'une demande de dérogation au regard de l'article 21 du règlement Futsal de la LFHF spécifie clairement que les travaux doivent être engagés ou exécutés.
- Considérant que le club d'Hautmont Futsal n'a pas fait le nécessaire auprès de sa commune d'appartenance en requérant un document écrit spécifiant l'engagement de la commune sur les travaux à exécuter (courrier mars 2020)
- Considérant que, dans un courrier du 19 mai 2020 de la commune d'Hautmont indique qu'elle avait mandaté des sociétés pour établir des devis avant d'engager les travaux.
- Considérant qu'en date du 16 juin 2020, il demeure une incertitude sur la réalisation des travaux selon les résultats des élections municipales le 28 juin 2020 par la commune d'Hautmont.

La commission du football diversifié constate qu'au regard de la situation actuelle, rien ne permet d'établir que le club d'Hautmont Futsal pourra disposer à la reprise des compétitions d'une salle classée 3 conformément au règlement futsal.

Elle émet un avis défavorable au maintien de l'équipe 1 du club d'Hautmont Futsal en R1.

La situation du club avait déjà été évoquée lors de la réunion de la Commission Régionale du football diversifié du 19 mai 2020, publiée le 5 juin 2020.

Le Conseil de Ligue, consulté par voie de messagerie le dimanche 27 juin 2020 émet un avis favorable à la proposition de la commission régionale et décide, à l'unanimité, la rétrogradation du club de Hautmont Futsal 1 en R2 pour la saison 2020-2021.